



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DESTAIN

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	DESTAIN
Numéro du produit	C001 EV
Identification interne	Janitorial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Tannin remover Convient pour une utilisation dans l'industrie alimentaire...
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	UK Supplier:	EU Supplier:
	Evans Vanodine International plc Brierley Road, Walton Summit, Preston. UK. PR5 8AH Tel: 01772 322 200 e-mail: productcompliance@evansvanodine.co.uk	Evans Vanodine Europe 6-9 Trinity Street, Dublin 2. D02 EY47. Republic of Ireland.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Nouvelles Fiches de Données de Sécurité ...- 8.30am to 4.30pm - +44 (0) 1772 322 200 - Lundi à vendredi.
--------------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

Mentions de danger	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
	H335 Peut irriter les voies respiratoires.
	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DESTAIN

Mentions de mise en garde	P102 Tenir hors de portée des enfants.
	P260 Ne pas respirer les poussières.
	P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
	P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
	P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P315 Consulter immédiatement un médecin.
	P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

Contient MÉTASILICATE DE DISODIUM, TROCLOSÈNE SODIQUE, DIHYDRATE (Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté)

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

CARBONATE DE SODIUM		30-60%
Numéro CAS: 497-19-8	Numéro CE: 207-838-8	
Classification Eye Irrit. 2 - H319		
PENTASODIUM TRIPHOSPHATE		5-10%
Numéro CAS: 7758-29-4	Numéro CE: 231-838-7	
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335		
MÉTASILICATE DE DISODIUM		5-10%
Numéro CAS: 6834-92-0	Numéro CE: 229-912-9	
Classification Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335		

DESTAIN

TROCLOSÈNE SODIQUE, DIHYDRATE (Dichloroisocyanurate de sodium dihydraté)		3-5%
Numéro CAS: 51580-86-0	Numéro CE: 220-767-7	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		
SODIUM SILICATE		1-3%
Numéro CAS: —		
Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Laver abondamment à l'eau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Ingestion	Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche et la gorge.
Contact cutané	Sensation de brûlure et lésions cutanées chimiques sévères. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau.
Contact oculaire	Irritation sévère, brûlure et larmolement. Le contact prolongé provoque des lésions graves des yeux et des tissus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	---

DESTAIN

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Collecter les poudres en utilisant un aspirateur à poussières avec un filtre à particules ou balayer avec précaution dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. Éviter l'inhalation de poussières. Ne jamais ajouter de l'eau directement au produit car cela peut provoquer une réaction vigoureuse ou bouillonnante. Toujours diluer en versant avec précaution le produit dans l'eau. Ne pas mélanger avec de'autres chimiques. Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits suivants: Acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Description d'usage Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

CARBONATE DE SODIUM

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 5 mg/m³

WEL = Workplace Exposure Limit.

8.2. Contrôles de l'exposition

DESTAIN

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés	Utiliser une ventilation mécanique s'il y a un risque de manipulation impliquant la formation de poussières dans l'air.
Protection des yeux/du visage	Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.
Protection des mains	Porter des gants de protection. Les gants en caoutchouc.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Protection respiratoire	Aucune protection respiratoire n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Poudre.
Couleur	Blanc.
Odeur	Odeur faible Chlore.
pH	pH (solution diluée): 10.5 - 11.5 @ 1%
Point de fusion	Non applicable.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	Furoncles sans clignoter ...
Densité relative	Non applicable.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
----------------------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Réagit violemment avec les acides forts. Forme des gaz toxiques en contact avec un acide. Le produit réagit avec l'eau en dégageant une forte chaleur. Le produit durcira en une masse solide au contact de l'eau et de l'humidité.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Pas de risques particuliers de stabilité.
---------------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Voir les articles 10.1, 10.4 & 10.5...
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Le produit durcira en une masse solide au contact de l'eau et de l'humidité.
----------------------------	--

DESTAIN

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Aluminium, Tin, Zinc et alloys.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Nous n'avons pas effectué d'essais sur les animaux pour ce produit. Tous les chiffres cités ci-dessous sont ATE de classifications de toxicité qui ont été effectuées en utilisant la méthode ATE (estimation de toxicité aiguë) de calcul en utilisant LD50 ou ATE chiffres fournis par le fabricant de matières premières ...

Autres effets sur la santé Ce produit a une faible toxicité. Peut provoquer une forte irritation de la bouche, de l'oesophage et du tractus gastro-intestinal en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 14 700,01

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit peut affecter l'alcali (le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.

12.1. Toxicité

Toxicité Nous n'avons pas effectué de tests aquatiques, donc nous n'avons pas de données de toxicité aquatique spécifiquement pour ce produit. Les données de toxicité aquatique, où fournies par le fabricant de matière première pour les ingrédients avec la toxicité aquatique, peuvent être mis à disposition sur demande...

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Dégrade rapidement au chlorure de sodium par une réaction chimique avec la matière organique dans l'effluent ...

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Inconnu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

DESTAIN

Méthodes de traitement des déchets Jetez les solutions utilisées a l'égout. De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination. S'assurer que les récipients sont vides avant rejet.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3262
N° ONU (IMDG)	3262
N° ONU (ICAO)	3262

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (disodium trioxosilicate and troclosene sodium, dihydrate)
Nom d'expédition (IMDG)	CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (disodium trioxosilicate and troclosene sodium, dihydrate)
Nom d'expédition (ICAO)	CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (disodium trioxosilicate and troclosene sodium, dihydrate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	Class 8: Corrosive substances.
Etiquette ADR/RID	8
Classe IMDG	Class 8: Corrosive substances.
Classe/division ICAO	Class 8: Corrosive substances.

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-B
-----	----------

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non pertinent. pour le produit emballé...

DESTAIN

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n° 2015/830 (qui modifie le règlement (CE) n° 19453/2010 et 1907/2006)...

Le produit est aussi classé dans le règlement GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ...

Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Kemikaaliturvallisuu sarvointia ei ole toteutettu, koska tämä tuote on seos..

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses. REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006. GHS: Système général harmonisé.
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique Eye Dam. = Lésions oculaires graves Eye Irrit. = Irritation oculaire Skin Corr. = Corrosion cutanée Skin Irrit. = Irritation cutanée STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Références littéraires clés et sources de données	Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&L Inventory database.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Méthode de calcul...
Commentaires sur la révision	Fiche de Données de Sécurité ré-émis après une ancienne révision de 3 ans ...
Date de révision	23/08/2021
Révision	9
Statut de la FDS	Les Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...

DESTAIN

Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	--